Georges Pernot, ministre de la Famille

PHOTO DU DERNIER CABINET REYNAUD EN JUIN 1940. GEORGES PERNOT EST LE DERNIER À DROITE. DERRIÈRE LUI, LE GÉNÉRAL DE GAULLE QUI VIENT LUI AUSSI D'ENTRER DANS LE GOUVERNEMENT.

HISTOIRE. Pourquoi avoir donné son nom à la Maison d'accueil spécialisée de Franois?

ette décision a été prise par l'association d'Hygiène sociale qui a fait construire ce remarquable établissement parce que notre compatriote fut un vrai homme d'Etat qui aurait pu, s'il l'avait voulu, devenir président de la République en 1953. Dès 1920, le préfet du Doubs qualifiait Georges Pernot « d'avocat le plus brillant de Besançon ».

Député de 1928 à 1935 puis sénateur, ce catholique social proche de la droite républicaine, était très respecté, y compris de ses adversaires. Ainsi Jules Jeanneney, Haut-Saônois, radical, président du Sénat, qui a été ministre de Clémenceau et de De Gaulle, évoque dans ses Mémoires «un homme de bonne compagnie et de cœur». Ces qualités avaient valu au fin juriste de devenir Garde des Sceaux en 1934.

Une retentissante intervention

C'est un cri d'alarme pour réveiller une opinion publique trop endormie que l'élu du Doubs lance au Sénat le 8 février 1938.

L'intervention était consacrée à l'inquiétante situation démographique de la France : en 1935 pour la première fois, en temps de paix, notre pays avait enregistré plus de décès que de naissances. Or, cette situation était exceptionnelle en Europe. Et si l'orateur se référait à l'Allemagne et à l'Italie ce n'était pas par hasard : il s'agissait de voisins aux appétits inquiétants.

De l'autre côté des Alpes, Mussolini revendiquait Nice, la Savoie, la Tunisie. Outre-Rhin, Hitler avait été clair dans Mein Kampf: « l'Allemagne voit dans l'anéantissement de la France, la première condition nécessaire à l'extension de notre peuple à l'Est. »

J'ai eu l'occasion de citer ce texte à maintes reprises lors de causeries sur mon livre Quand la Franche-Comté faillit disparaître.



À chaque fois, des auditeurs m'ont dit : « pourquoi les Français n'ont ils pas réagi face au danger? » Réponse : « le refus de prendre en compte la réalité, parce qu'elle dérange, est un fait hélas fréquent ». Et qui nous dit que dans 30 ans on ne reprochera pas à notre génération son aveuglement face à la dette ou au changement climatique? Revenons à Pernot : lucide, il donnait des chiffres irréfutables : « pendant que nous perdions 57 000 habitants, l'Allemagne en gagnait 1 727 210 ».

En 1939 Georges Pernot devint ministre du blocus. Dans un article publié en 1950, il écrit : « Le 5 juin, en fin d'après-midi - je m'en souviens comme si c'était hier - j'étais dans le cabinet de M. Pichat, alors président du Secours National. J'envisageais avec lui les mesures à prendre pour héberger les familles nombreuses du Nord de la France, qui s'enfuyaient devant les hordes barbares.

Pendant que nous conférions, le téléphone retentit. C'était moi que l'on appelait pour m'informer que le Président du Conseil – M. Paul Reynaud – me demandait de venir le voir de toute urgence.

J'avais à ce moment-là, mes trois fils et mes deux gendres aux armées. J'étais sans aucune nouvelle de mon second fils, sous-lieutenant dans les régiments d'infanterie qui participaient à la bataille des Flandres. Mon inquiétude à son sujet était grande. Le chef du Gouvernement était en même temps Ministre de la Guerre. En apprenant qu'il me mandait à son cabinet, une pensée sinistre envahit aussitôt mon

esprit. Sans doute avait-il été informé de la mort de mon fils, et m'appelait-il pour me l'annoncer lui-même... Le coeur angoissé, je me dirigeai d'un pas rapide vers la rue Saint-Dominique. Paul Reynaud me reçoit aussitôt : « Alors, lui dis-je tout ému, mauvaises nouvelles de mon fils ?... » « Mais ce n'est pas de votre fils qu'il s'agit, réplique avec vivacité le Président du Conseil, c'est pour vous parler de la composition du gouvernement que je vous ai convoqué ».

Et Paul Reynaud enchaîne: « l'heure est grave, j'ai décidé de remanier mon cabinet. Au mois de mars, je vous avais offert le portefeuille de la Santé publique. Vous n'avez pas accepté. Je vous l'offre de nouveau aujourd'hui et j'insiste pour que vous me donniez votre accord ». Très surpris de cette proposition, à laquelle je ne m'attendais nullement, je demandai au Chef du gouvernement de me laisser le temps de la réflexion. « La nuit porte conseil, lui dis-je. Je vous donnerai ma réponse demain matin. » « Impossible, réplique Paul Reynaud. Il faut que les noms des nouveaux ministres soient publiés à l'Officiel dès demain ».

Comme on le devine aisément, j'étais extrêmement hésitant. On n'assume pas, sans trembler, des fonctions gouvernementales alors que l'ennemi envahit le territoire national... D'autre part, refuser en tel moment, n'était-ce pas une lâcheté ? « Eh bien ! répondis-je, après quelques minutes de réflexion, je ne vous opposerai pas un nouveau refus. J'accepte de rentrer au gouvernement. Mais j'y mets une condition. Je ne veux pas être ministre de la Santé publique. J'accepte d'être ministre de la Famille ». « C'est entendu, » me déclara, sans la moindre hésitation, le chef du gouvernement. Et l'Officiel du 6 juin1940 publia le nom du premier titulaire du ministère de la Famille...

« Bientôt ce fut le douloureux exode vers Tours, puis vers Bordeaux. Le 16 juin au soir, mes fonctions ministérielles avaient pris fin ».

Militant de la cause européenne

Si Georges Pernot exigea que son ministère soit celui de la famille, c'est parce que l'homme politique avait été un inlassable militant d'une cause qui lui tenait particulièrement à coeur : il avait été vice-président de la Fédération nationale des familles nombreuses dès sa fondation en 1921, président après 1930, membre du groupe de défense de la natalité à la Chambre avant d'en devenir président.

Un fait m'a beaucoup frappé à la lecture du discours de 1938 : l'orateur dénonçait « la dictature de l'immédiateté ». Que dirait-il aujourd'hui alors que nous sommes dans le règne de l'instant, favorisant la montée des extrêmes, interdisant de prendre le recul nécessaire?

Après guerre, dans le droit fils de ses engagements antérieurs, Geoges Pernot fut un ardent défenseur de la cause européenne. Au Sénat, il avait rappelé qu'en 1800 la France représentait plus de 15 % de la population européenne et qu'en 1931, on était tombé à 8 %. Il s'était opposé à l'extrême droite nationaliste qui se croyait à l'abri de l'illusoire ligne Maginot. Après la catastrophe de la seconde guerre mondiale, redevenu sénateur, l'élu du Doubs considéra que si les nations européennes demeuraient isolées, elles seraient marginalisées. D'où, dès l'origine, la participation au Conseil de l'Europe, la contribution à la rédaction de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales signée à Rome le 4 novembre 1950. Cette année-là fut aussi celle du jubilé parlementaire de notre

compatriote. À cette occasion, Gaston Monnerville, président

du Sénat, salua celui qui « défendit l'un des premiers les thèses du

fédéralisme européen ».

Joseph PINARD



PORTRAIT

Alexandre Estignard

C'est en 1968 que la municipalité dirigée alors par Jean Minjoz a honoré mémoire d'Alexandre Estignard en baptisant de son nom une impasse qui trouve racine dans le haut de la rue Plançon. Né le 27 janvier 1833 à Vuillafans, Estignard se dirigea très tôt vers la magistrature au terme de ses études secondaires. Successivement en poste à Baume-les-Dames, Lons-le-Saunier, Gray et Vesoul, il est promu en 1867 avocat



général à Besançon puis à Limoges en 1870. De retour dans la capitale comtoise en tant que conseiller à la cour d'Appel, il entre alors en politique comme conseiller général puis député du Doubs en 1876. Réélu l'année suivante, toujours sous la bannière de l'Union des Droites, il voit le scrutin invalidé et perd son siège lors de l'élection partielle qui suit. Son court passage dans l'Hémicycle sera marqué par plusieurs incidents liés à son caractère ombrageux. Ainsi il gifla un de ses collègues coupable à ses yeux de propos désobligeants, l'affronta en duel et dût comparaître devant la cour de cassation qui, finalement l'acquitta. Son parcours politique achevé, Alexandre Estignard, domicilié longtemps rue du Clos (aujourd'hui rue Renan) à Besançon, se consacra pleinement à des travaux historiques et littéraires. On lui doit notamment de nombreux ouvrages sur des peintres et sculpteurs comtois (Courbet, Clesinger...) ainsi qu'une Histoire du Parlement de Franche-Comté et La République et la guerre de 1870 à Besançon. Le 16 janvier 1918, à l'âge avancé pour l'époque de 84 ans, il désertait définitivement la scène en laissant derrière lui son épouse depuis 1865, Marthe Loiseau, et une fille unique, Marie.